

Comité de Pilotage du 07 juillet 2015

# Réseau départemental d'infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides

3eme réunion du COPIL



SYNDICAT DES ÉNERGIES ET DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE





- 1) Information sur l'avancement du projet
- 2) Recensement des attentes exprimées par les communes et intercommunalités
- 3) Propositions et prochaines étapes

#### **Sommaire**

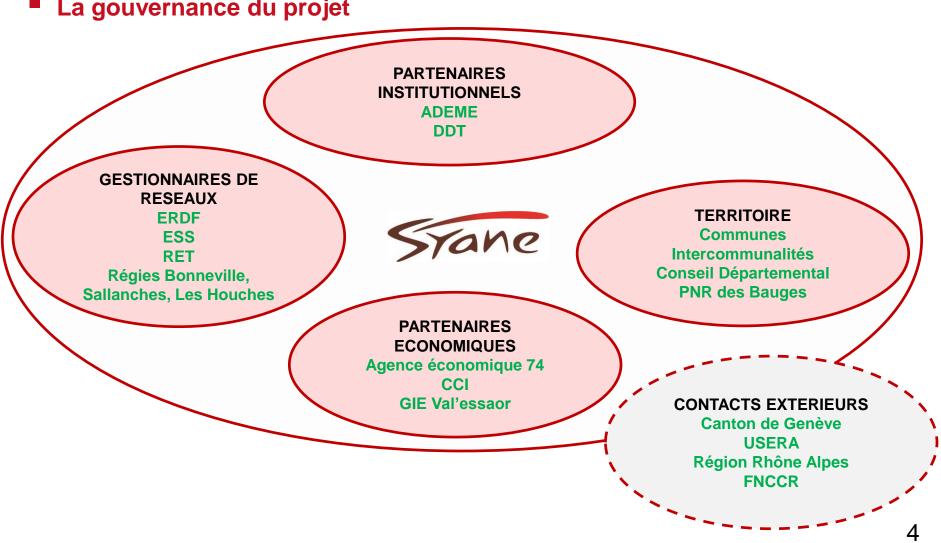


- 1) Information sur l'avancement du projet
  - Rappel du contexte
  - Rappel des éléments du projet
  - Les transferts de compétence
- 2) Recensement des attentes exprimées par les communes et intercommunalités
- 3) Propositions et prochaines étapes

#### 1 - Rappel du contexte



La gouvernance du projet



# Stane

#### 1 – Rappel du contexte

#### Décisions prises par le Comité de pilotage

#### 16 Septembre 2014

- Validation des résultats de l'étude d'opportunité
- Validation du périmètre départemental de l'étude
- Lancement de l'étude de faisabilité

#### 24 novembre 2014

- Validation des résultats de l'étude de faisabilité
- Validation du calendrier du projet
- Validation de proposer
  - L'engagement du SYANE dans le projet
  - Le dépôt du dossier de financement à l'AMI de l'ADEME

#### 1 – Rappel du contexte



#### Avancement

- **Décembre 2014** : l'engagement du SYANE dans le projet est validé par le comité
- **Février 2015** : modification des statuts (nouvelle compétence optionnelle)
- Mars 2015 : adoption des conditions d'exercice de la compétence par le bureau

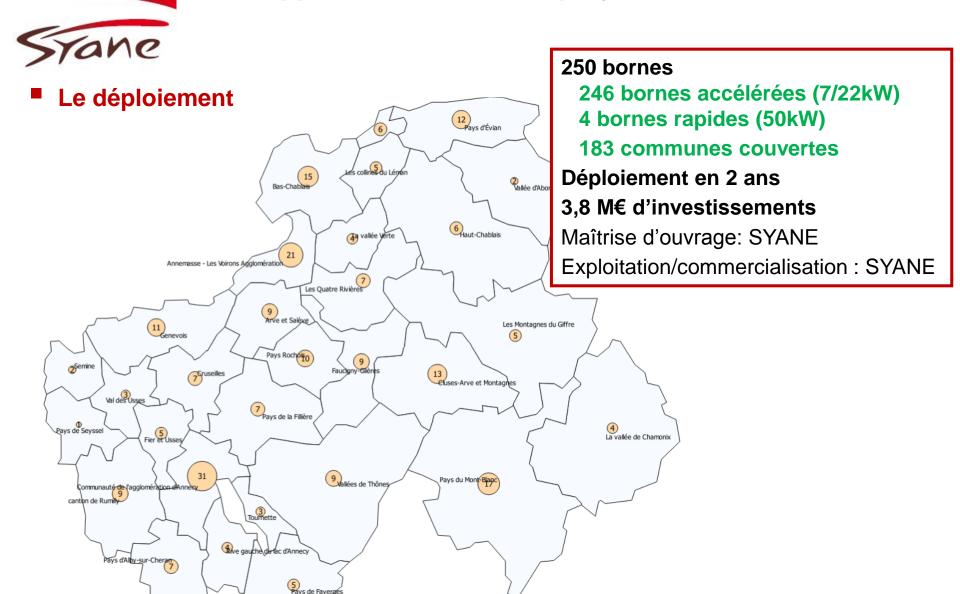
1,5 M€ d'aide sur 3,8 M€ d'investissements



#### Depuis mars :

- réunions d'information et de concertation avec les intercommunalités, et communes pour le transfert de compétence optionnelle, pour identifier les emplacements des bornes, organiser le déploiement du service...
- préparation des cahiers des charges (travaux, exploitation, etc.)
- schéma directeur départemental

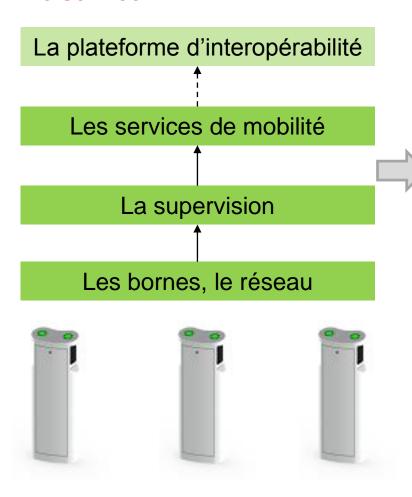
## 1 – Rappel des éléments du projet



#### 1 – Rappel des éléments du projet



#### Le service



itinérance entrante et sortante

identification des usagers, visibilité, tarification, etc.

suivi des bornes, entretien, maintenance

recharge sur l'ensemble du département

#### Un service de recharge

- Accessible à tous
- Ouvert (interopérabilité, itinérance, services de mobilité)
- Une offre payante, soutenue par les collectivités pour assurer l'équilibre de fonctionnement les premières années

# Stane

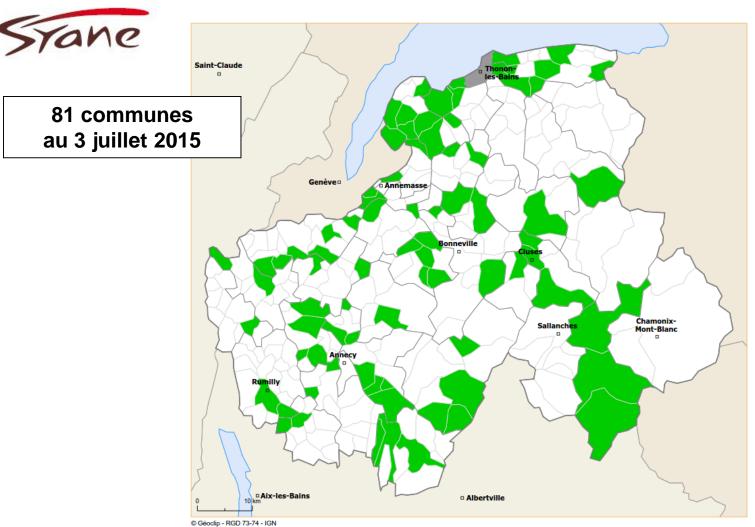
#### 1 – Les transferts de compétence

- Mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables. (L.2224-37 du C.G.C.T.)
- Les conditions d'exercice de la compétence sont précisées dans un document, adopté par le Bureau du SYANE le 10 mars 2015
- Les conditions financières

Investissement	Coût global moyen d'une borne	Aides de l'ADEME	Contribution pour la collectivité
Borne de charge accélérée	13 000€	6 000 €	3 250 €
Borne de charge rapide	42 500 €	12 000 €	0€

Exploitation Contribution au déficit de fonctionnement du service	Participation du SYANE	Participation collectivité	Contribution pour la collectivité
Borne de charge accélérée	50 %	50 %	Estimée à 450 € / borne /an les premières années

# 1 – Les transferts de compétence



- **⇒** 71 communes représentant 78 bornes du projet de déploiement prévisionnel
- Présentation du projet aux collectivités: 16 EPCI et 3 communes rencontrées







- 1) Information sur l'avancement du projet
- 2) Recensement des attentes exprimées par les communes et intercommunalités
- 3) Propositions et prochaines étapes

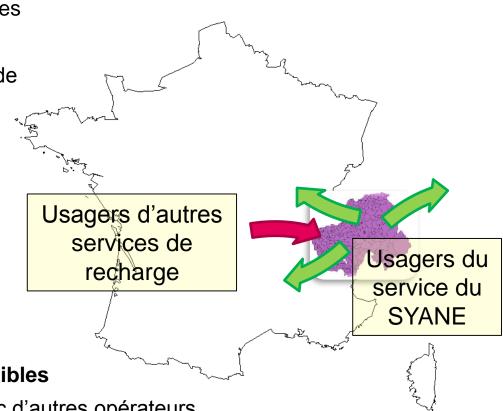


- En complément du projet de déploiement, des services et fonctionnalités supplémentaires sont demandés
  - Un service limité au périmètre et aux abonnés du réseau départemental?
  - Une fourniture d'électricité « verte » ?
  - Quelle recharge pour les vélos à assistance électrique ?
  - Réaliser une production décentralisée d'électricité (EnR) au niveau des bornes de recharges ?



#### ■Un service limité au périmètre et aux abonnés du réseau départemental?

- L'interopérabilité : Gérer les échanges entre opérateurs pour permettre
  - Aux abonnés d'autres services de recharge de se recharger sur le réseau du SYANE (itinérance entrante)
  - Aux abonnés du service du SYANE de se recharger sur d'autres réseaux



- Deux axes de développement possibles
  - Créer des échanges directs avec d'autres opérateurs
  - Passer par une plateforme en charge de la gestion de ces échanges



#### Un service limité au périmètre et aux abonnés du réseau départemental?

- Prévu dans le projet :
  - Recours à une plateforme d'interopérabilité
  - Permettre la recharge d'utilisateurs occasionnels non abonnés
- L'interopérabilité en France : GIREVE- une plateforme en place
  - Un périmètre national et des partenariats avec d'autres plateformes européennes
  - Un accord GIREVE- FNCCR: Une proposition d'expérimentation gratuite de la plateforme GIREVE en 2016

Présentation de GIREVE lors du prochain comité de pilotage



- Recharge pour les vélos à assistance électriques (VAE) ?
  - Evoqué dans 13 EPCI sur les 16 rencontrés
  - Prévu dans le projet : les vélos peuvent se recharger sur les prises domestiques
  - Non prévu dans le projet : stations de recharge pour vélos
  - Liens potentiels avec le projet : mutualisation des moyens et des investissements
  - Mais... des besoins spécifiques aux vélos (fixation, risque de vandalisme, etc.)

Réaliser une étude sur la faisabilité technico-économique de la mise en place d'un service spécifique pour les VAE dans certaines zones



Réaliser une production décentralisée d'électricité (EnR) au niveau des bornes de recharges ?

**Exemple:** mise en place d'ombrières solaires sur les places réservées à la recharge de véhicules électriques

- Sujet évoqué dans 2 EPCI sur les 16 rencontrés
- Pas de proposition dans le projet actuel
- Liens potentiels avec le projet : des possibilités d'optimisations techniques (raccordement au réseau électrique, supervision, etc.)
- Mais ...
  - Pas de lien direct avec le service de recharge à l'usager
  - Un cadre juridique très différent

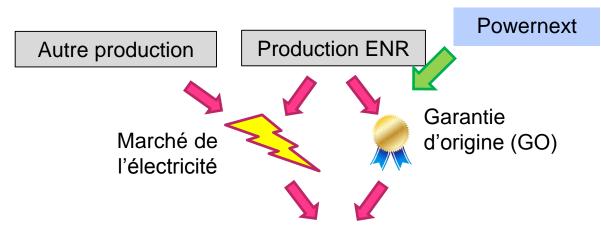
Non traité dans le cadre du projet IRVE



# 2 – retours et besoins exprimés par les communes et intercommunalités

- Fourniture d'électricité « verte » ?
  - Sujet évoqué dans 3 EPCI sur les 16 rencontrés
  - Prévu dans le projet : consultation pour la fourniture d'électricité en 2016
  - Mais... qu'est-ce qu'une « électricité verte »?

L'électricité du réseau + Un certificat de garanti d'origine



Fourniture d'électricité avec GO

Une option « 100% de certificats de garanties d'origine » peut être prévue dans le futur marché de fourniture d'électricité



- 1) Information sur l'avancement du projet
- 2) Recensement des attentes exprimées par les communes et intercommunalités
- 3) Propositions et prochaines étapes
  - Principes de sélection des emplacements des bornes accélérées
  - Choix des emplacements pour les 4 bornes rapides
  - Réflexion sur les principes de la tarification du service
  - Travail commun avec d'autres syndicats de l'Uséra
  - Prochaines étapes et planning



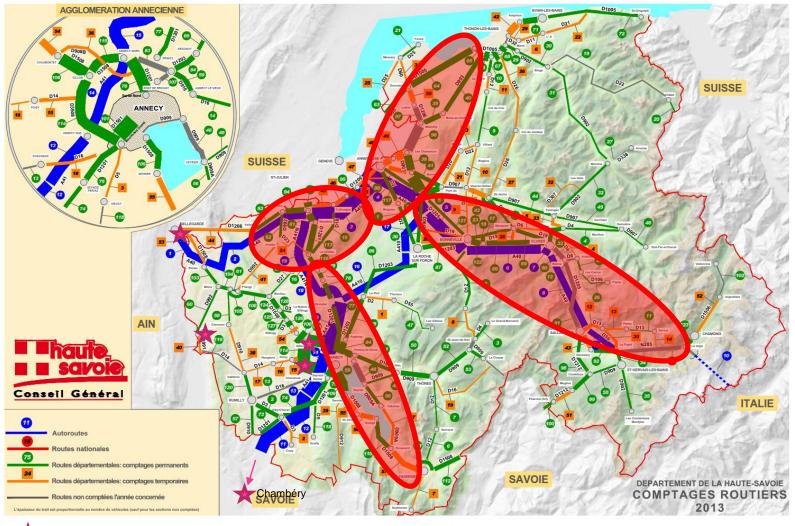
- Sélection des emplacements bornes accélérées
  - Usage ciblé : complément de charge en profitant d'une opportunité lors d'un stationnement
  - Choix des emplacements sur propositions des collectivités en respectant les critères suivants
    - Présence de centres d'intérêts (loisir, administratif, commerce, restauration, nœud multimodal, etc.) à moins de 400 m
    - Emplacement dont l'accès n'est pas restreint (accès 24h/24)
    - Emplacements situés sur le domaine public ou privé des collectivités
    - Les coûts d'aménagement et de raccordement aux réseaux ne dépassent pas de plus de 30% le coût moyen estimé (13k€ TTC)
    - Le respect du budget global attribué au projet et la cohérence du maillage
  - Validation des principes proposés pour les bornes accélérées



- La sélection des emplacements pour les 4 bornes de recharge rapide
  - Usage ciblé: recharge pour permettre l'allongement occasionnel des déplacements, type « pause » sur un trajet long
  - Principes proposés
    - Proximité immédiate des grands axes routiers: moins de 500 m des accès d'axes routiers comptant en moyenne plus de 10 000 véhicules jour
    - Opportunité pour des pauses de courte durée (10- 20 minutes): possibilité de rafraichissement ou restauration à moins de 100 m
    - Distribution sur le département
      - Pas d'habitation à moins de 70 km d'une borne de recharge rapide
      - 70 km maximum entre 2 bornes de recharge rapide
      - Prise en compte des bornes rapides existantes (sans restriction d'accès)



# Propositions d'emplacements des bornes de charge rapide







#### La sélection des emplacements pour les 4 bornes de recharge rapide

#### Propositions

- Borne 1: Faverges- Annecy Nord
- Borne 2: Bellegarde- Annemasse/ secteur Saint Julien
- Borne 3: Annemasse- Thonon
- Borne 4: Chamonix- Findrol

#### Méthode

- Recensement des communes candidates parmi les communes concernées
- Propositions de maillages respectant les critères de sélection
- Validation d'une proposition par le COPIL
- Validation des principes et zones proposées pour les bornes rapides



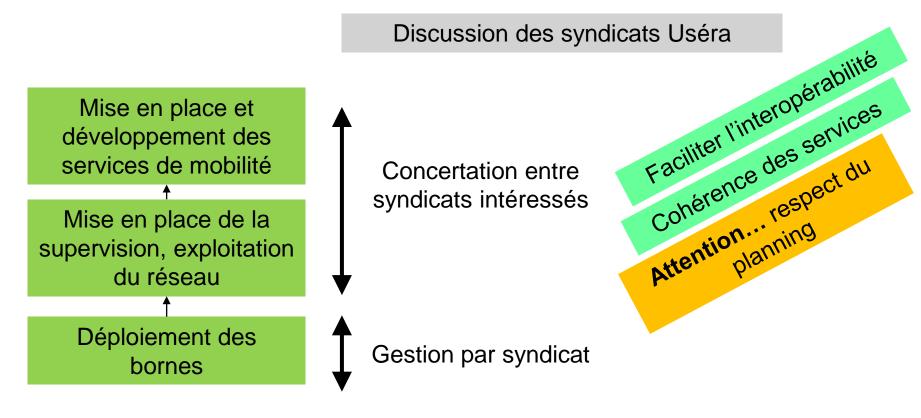
#### Réflexion sur les principes de tarification

Les principes	Gratuit en libre service	Gratuit avec demande d'identification	Abonnement- recharges illimitées	Payant- fonction des sessions de charge
Incitation à la recharge	Pour tous les usagers	Pour les usagers avec identifiant	Pour les abonnés	Dépend de la tarification
Incitation à libérer le PDC	Aucune	Aucune	Aucune	Si fonction du temps
Informations disponibles	Aucune sur les usagers	Sur les usages et les usagers	Sur les usages et les usagers	Sur les usages et les usagers
Coût du service	Supporté par l'opérateur	Supporté par l'opérateur	Participation de l'usager	Participation de l'usager
Complexité de mise en place (nécessite)	-	Identification	Paiement Identification	Paiement Identification Informations de charge
Exemple d'opérateurs	Chamonix Argonay	SyDEV CREA	**	CNR (Seyssel) Cap Bernard

<sup>\*\*</sup> Envisagés par certains syndicats les 1ères années



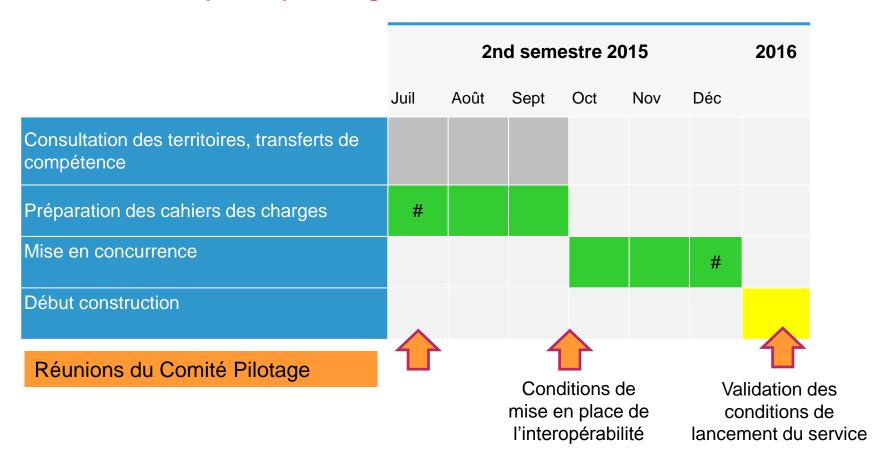
Echanges sur le service de recharge avec les autres syndicats de Rhône-Alpes



Travail groupé avec d'autres syndicats de l'Uséra si le planning initial peut être respecté (fin de déploiement en 2017)



Prochaines étapes et planning



Prochain comité de pilotage : fin septembre 2015



# Merci de votre attention.